



**Contrat de réservation  
à retourner signé à :**  
 Village du port  
 58-62 Route de l'Occitanie  
 46200 Saint – Sozy  
 France 00 33 (0)5 65 32 29 55

Nom(s) : ..... (Réfèrent) Prénom : ..... Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Téléphone : ..... Port : ..... Email : .....

**À remplir par le locataire (obligatoire si le client souscrit une assurance annulation)**

Nom	Prénom	Date de naissance

**La présente fiche fait partie intégrale des conditions générales de location**

**Comment avez-vous connu le camping village du port ? .....**

**UNE FICHE PAR RESERVATION :**

Date d'arrivée : .....2023    Date de départ : .....2023

**Choix d'emplacement**

- Emplacement espace Nature
- Emplacement Confort
- Emplacement Confort XL
- Emplacement Caravane/Van/ Camping Car
- Forfait itinérant/ bivouac

PRESTATION	P.U.	Nb	TOTAL
3/ emplacement type .....	.....	.....	.....
Emplacement type .....	.....	.....	.....
<i>Options :</i>		.....	.....
<b><i>Personne supp : (cf tarif)</i></b>		.....	.....
Adulte 18 ans et +	.....	.....	.....
Enfant de 7 à 18 ans	.....	.....	.....
Enfant de 3 à 6 ans	.....	.....	.....
Enfant de 0 à 2 ans	.....	.....	.....
Animal (cf tarif)	.....	.....	.....
Grande serviette de toilette	5€.		
Frigo top (3 nuits mini) /jour	5€		
Frigo top/ semaine	28€		

Brasero barbecue (3 nuits mini) / jour	7€		
Braséro semaine	35€		
Transat/ jour	3€		
Chaise haute Bébé/jour	3€		
<b>Assurance annulation 2.9 % (gritchen)</b> <b>(Hors taxe séjour)</b>	2.9%		.....
<b>Taxe de séjour (pers. sup à 18 ans)</b> Nombre d'adultes : .....	0.61/ pers	... ..nb nuits	.....
<b>MONTANT TOTAL</b>			.....
<b>ACOMPTE 25% (à la réservation)</b>			.....
<b>SOLDE à verser le jour de l'arrivée au camping</b>			.....

Adressez le contrat de réservation dûment rempli accompagné de l'acompte de 25 % réglé par :

- Chèque bancaire (**ordre village du port**)  Mandat  virement  Chèque vacances ANCV  
 Carte bancaire (visa euro card ...)

Autorisation du camping village du port à s'accréditer du montant de l'acompte en dépôt de réservation (25%) en cas de paiement par carte bleue.

Carte N° \_----- date d'expiration ...../...../...

<b>Signature du contrat</b>	<b>Date ...../...../.....</b>
La signature vaut acceptation des conditions générales de vente ci-dessous	

### **CONDITIONS GENERALES DE CAMPING 2023**

- 1- Le camping « village du port » est ouvert de pâques à toussaint.  
Nos gîtes traditionnels et 10 pers sont louables en toutes périodes (chauffage inclus), les locatifs type lodges, tentes ...sont ouverts à la location de mai à fin septembre, les emplacements sur toute la période
- 2- Paiement : locatifs : 25 % à la réservation - 75 % : 30 jours avant l'arrivée  
Pour une réservation à moins de 30 jours, l'intégralité de la location vous sera demandée.  
Emplacements : 25 % à la réservation, solde à l'arrivée  
A l'arrivée, les clients se présentent à l'accueil. **Les arrivées se font à partir de 16 heures pour les locatifs, 14H pour les emplacements.**
- 3- Le jour du départ l'emplacement devra être libéré au plus tard à 12h.
- 4- Chaque Campeur devra respecter le règlement intérieur.
- 5- Nos amis les animaux sont acceptés sous conditions. (Accord du camping village du port au préalable)
- 6- La taxe de séjour prélevée par la communauté des communes est en supplément au tarif en vigueur soit :  
. 0.61 € /pers./nuit pour toute pers. sup à 18 ans
- 7- La location ne devient effective qu'après notre confirmation et réception de la somme indiquée au tarif  
. accompagnée du contrat de réservation.

8- Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé durant la période estivale.

9- Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être sous louée ou cédée.

**10- Annulation : assurance annulation EXTENSION COVID PANDEMIE** Vous pouvez souscrire une assurance annulation au prix de 2.9 % du montant du séjour (hors taxe de séjour). Elle est facultative mais doit être **souscrite en même temps** que la réservation si vous en faites le choix. Pour consulter les conditions d'annulation, téléchargez « Conditions générales assurance annulation » GRITCHEN sur notre site internet.

Toute réclamation se fera auprès de la compagnie Gritchen, tout client qui n'aurait pas souscrit cette assurance se verra refuser le remboursement quelque en soit le motif.

En cas d'annulation nous vous demanderons de communiquer l'information, à la compagnie et simultanément au village du